

Réunion du Conseil municipal du 26 octobre 2015

L'an deux mil quinze le 26 octobre 2015 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Bos, Blanc, Bourghelle, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, de Pampelonne, Fournier, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Procuration : Mme Kohler à O. Roumanet.

15.040 – Décision modificative

Monsieur le Maire propose les Décisions suivantes :

Dépenses :

- **Compte 73921** Attribution compensa + 14100

- **Compte 63512** Taxes foncières +500

- **Compte 022** : Dépenses imprévues – 14600

Attribution versée à la Com/com (mensuelle 5314€, annuelle 63768€, la prévision était de 55000€, décalage d'un paiement en 2014 comptabilisé sur le budget 2015.

Augmentation de la taxe foncière de 500€ (ordures ménagères et réévaluation des bases, suite à des travaux sur bâtiments.)

Après en avoir délibéré le conseil municipal par 15 voix pour, accepte les décisions modificatives.

15.041 : SPA : Stérilisation des chats et Adhésion à la Fourrière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur la procédure de mise en place de la stérilisation des chats errants. Les chats sont trappés, stérilisés, identifiés par tatouage et relâchés sur le lieu de trappage. Ils sont suivis et nourris par des bénévoles surplaces.

Le conseil municipal décide par 13 voix pour et 2 abstentions, de ne pas mettre la stérilisation en place, en raison du coût élevé.

Par contre il est obligatoire qu'une commune adhère à une fourrière. Le conseil municipal donne son accord par 15 voix pour l'adhésion.

15.042 Remboursement de la caution des locataires de la Poste et Location

Le montant de la caution est de 500€. L'état des lieux a été effectué. La caution sera remboursée lorsque les loyers seront soldés.

L'appartement sera reloué à compter du 1^{er} janvier 2016 .

Montant du loyer : 500€ caution : 1 mois de loyer.

Ordures ménagères :9.50€ mensuel

15.043 Chemin communal traversant la propriété RIVET

Monsieur le Maire propose le déplacement et reclassement d'un Chemin communal, traversant la propriété de Mr Rivet.

Le conseil municipal par 15 voix pour accepte le déclassement et le reclassement, tous les frais concernant l'enquête publique seront à la charge du demandeur (géomètre, publication, commissaire enquêteur, notaire).

15.044 : Achats des bons cadeaux NOËL au personnel, à Tir Groupé

Monsieur le Maire propose la somme de 80€ par employé, pour le Noël 2015, en bons cadeaux commandés à Tir groupé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire.

15.045 : IME Montéléger demande de subvention

L'IME de Montéléger demande une subvention pour participation aux fournitures scolaires, pour un enfant de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 15 voix pour décide d'attribuer la somme de 30€.

15.046 : Armée du salut à Paris : Proposition à la commune d'Achat des bois de Mme WUILLAI

Suite au décès de Mme WUILLAI, l'Armée du salut de Paris, propose à la commune l'achat des bois, situés à Herbasse d'une superficie 13 ha 79 a 80 ca pour la somme de 20000€

Le conseil municipal décide de ne pas acquérir ces parcelles.

Questions diverses :

- Annulation de la vente de la parcelle à FAURIES, après vérification, n'appartient pas à la commune, mais aux riverains du hameau de Fauries.

COMMUNE DE BOFFRES

- Problèmes sur les Chemins : le cavalier, Chiroux le haut, Mantel, Noyaret, La Croix St André. Petits travaux effectués courant Novembre.
- Avancement du chantier des Jeux, mise en place de la Pieuvre.
- Les calades : Les dons sont à ce jour d'environ 5000€. Il est dommage que les habitants de Boffres, ne soient pas plus motivés.
- **Accueil des réfugiés** : une réunion a eu lieu à la communauté de communes.
- Remerciements des petits de l'école maternelle pour la participation de la commune à la fourniture ou réparations de divers matériels. Achat de draps et couvertures.
- Des racines et des arbres : groupe CALAC, présentation du livre.
- **4 novembre** : réunion de l'ardéchoise à Boffres.
- **6 novembre** : AG du CALAC à 19 h au château à Alboussière.
- **6 novembre** : concours de Belote, rôtie de châtaignes, organisée par le SOU des Ecoles.
- **5 Décembre** : Choucroute organisée par le Comité des Fêtes
- **12 décembre** : repas du CCAS.

Vu pour être affiché le 29 octobre 2015, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire

R. EDMONT

